

Voisins, voisines

Récemment classée à la 5^e place des femmes de la Communauté flamande ayant le plus de responsabilités¹, **Mieke VAN HECKE** préside depuis un an aux destinées du VSKO², le SeGEC néerlandophone. C'est donc tout naturellement vers elle que nous nous sommes tournés pour évoquer les problématiques scolaires du nord du pays. Bref aperçu d'un enseignement pas si éloigné et pourtant mal connu.

Une chose est sûre: au VSKO, on se félicite du remplacement de la ministre de l'éducation Marleen VANDERPOORTEREN par Franck VANDENBROUCKE, en 2004. Malmené pendant plusieurs années par la ministre VLD, l'enseignement catholique flamand voit l'une de ses plus anciennes revendications prise aujourd'hui en compte: il est, en effet, de plus en plus souvent associé aux négociations entre ministre et réseaux. *"En tant qu'employeurs, explique Mieke VAN HECKE, il nous semble logique d'être consultés pour tout ce qui relève de l'organisation du travail dans les écoles, les horaires, le bien-être des enseignants, etc. L'attitude du ministre de l'enseignement nous donne aujourd'hui bon espoir d'acquiescer enfin une reconnaissance structurelle"*.

LIBERTÉ DE CHOIX

Quant à savoir ce qui se négocie actuellement avec le ministre socialiste, c'est essentiellement la manière de réaliser les économies voulues par ce dernier, sans que cela fasse trop de dégâts sur le terrain. Mais l'harmonie ne règne pas encore entre les différents protagonistes, en désaccord sur la diminution des "urenleraar" (l'équivalent de notre capital-périodes) "En diminuant le nombre d'heures-professeur, le ministre nous a mis dans l'incapacité de continuer à organiser des heures de remédiation ou une aide au secrétariat. Il veut en revenir à l'essentiel: enseigner. Mais la méthode choisie n'est pas la bonne,

selon nous. Nous acceptons de faire des économies si c'est vraiment indispensable, mais nous voudrions pouvoir choisir où et comment".

Les pouvoirs organisateurs du libre souhaitent être également associés aux discussions lorsqu'il sera question des critères à retenir pour le calcul des subventions de fonctionnement, la modernisation de l'enseignement technique et professionnel ou encore l'entretien des bâtiments scolaires. *"Le ministre veut rendre l'enseignement technique et professionnel plus attractif. Nous sommes tout à fait pour. Nous avons, par exemple, accueilli favorablement l'idée de «proeftuinen», qui permettent à des écoles fondamentales, sélectionnées dans chacun des réseaux, de mettre en place des contacts privilégiés et des projets avec des établissements d'enseignement général, technique et professionnel pour une autre approche du secondaire. Cette expérience, qui devrait bientôt s'étendre, vise une suppression des barrières entre les différents types d'enseignement. Nous sommes d'accord, aussi, de nous concerter avec les autres réseaux pour voir quelles synergies pourraient être développées en commun. Pourquoi acheter les mêmes machines coûteuses dans deux écoles proches appartenant à des réseaux différents? Nous pourrions envisager d'avoir des locaux et des outils communs, à condition de respecter l'autonomie de chacun. Nous avons, en effet, toujours à cœur de veiller très attentivement au*



Depuis un an, Mieke VAN HECKE dirige l'enseignement catholique flamand.

respect de la liberté d'enseignement qui nous est garantie par la Constitution".

RATTRAPAGE

Mais avant d'en arriver là, il risque bien d'y avoir encore quelques nuits blanches pour les responsables du réseau libre. Rassurés sur son sort, dans un premier temps, par les "Accords de Tivoli", ils ont à présent des doutes quant à leur mise en œuvre. Que trouve-t-on dans ces fameux accords? Rien de moins que la promesse, faite par les autorités publiques, d'atténuer progressivement les différences de financement entre réseaux. L'objectif annoncé était d'arriver à un rapport de 100 (enseignement public) à 76 (enseignement libre) en 2006 pour le fondamental, et en 2007 pour le secondaire. *"Malheureusement, déplore la Directrice générale du VSKO, dans le contexte d'économies que nous connaissons aujourd'hui, on se demande comment ces accords pourront être respectés... Mais nous ne baissons pas les bras et nous continuerons à nous faire entendre"*.

Autre question qui préoccupe nos voisins du nord, c'est celle de "l'administratif" en général. En accord avec les représentants des autres réseaux, le VSKO a décidé de lutter fermement contre les problèmes d'organisation dus à l'arrivée tardive

des textes légaux dans les écoles. "Dorénavant, nous n'accepterons plus aucune directive ministérielle arrivant après le 15 mai. Cela pose trop de problème", explique Mieke VAN HECKE. Elle réclame aussi l'instauration, surtout au fondamental, d'un "middenkader", autrement dit un cadre intermédiaire entre directeurs et enseignants, prenant en charge les tâches administratives qui empêchent actuellement les directeurs de jouer leur rôle pédagogique comme ils devraient pouvoir le faire.



Photos: Willy BOMBEEK

Rattraper le niveau des subventions prévu par le Pacte scolaire pour les écoles libres: une même question des deux côtés de la frontière linguistique.

des chiffres qui comptent

L'enseignement catholique flamand (obligatoire) scolarise 728.722 élèves soit, en moyenne, 75% de la population scolaire totale.

Nombre d'écoles:

fond. ordinaire:	1.398
fond. spécialisé:	116
sec. ordinaire:	612
sec. spécialisé:	69
sup. non universitaire:	13
promotion sociale:	45

COUPS DE CŒUR

Enfin, Mieke VAN HECKE fait allusion à deux dossiers qui lui tiennent particulièrement à cœur: la formation des pouvoirs organisateurs et l'enseignement au Congo. Un effort tout particulier a été fait pour la première, et il devra se poursuivre. "Nos PO jouent un rôle fondamental dans l'enseignement catholique mais, à l'heure actuelle, il faut plus que de la bonne volonté pour remplir la mission qu'ils ont acceptée. C'est pourquoi il est si important de leur apporter une formation adéquate".

Quant au Congo, la Directrice générale du VSKO est convaincue que l'éducation représente la meilleure chance d'y voir aboutir positivement le processus de démocratisation.

"J'ai été contactée par des congrégations enseignantes présentes sur place, explique-t-elle. Elles font preuve d'une énergie sans borne, mais elles manquent cruellement de moyens, pédagogiques notamment. Comme enseignement catholique, nous avons là une responsabilité et je compte bien consacrer l'année qui vient à réfléchir à des aides possibles, en lien avec les congrégations et, pourquoi pas, avec l'enseignement catholique francophone". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Trends, 3 mars 2005
2. Vlaamse Sekretariaat van het Katholiek Onderwijs